

**REGION BRETAGNE**  
**4<sup>ème</sup> réunion de 2009**  
**Séance des 22 et 23 octobre**

**Voeu relatif à la création d'un deuxième poste bilingue français-breton  
à l'école Jacques Prévert de Bruz**

La situation de l'école Jacques-Prévert de Bruz où les parents d'élèves sollicitent la création d'un deuxième poste d'enseignant bilingue français-breton en maternelle est un fait marquant de cette rentrée scolaire.

Le site de Bruz, depuis sa création en 2003, est particulièrement dynamique et l'engouement qu'il suscite ne se dément pas. Cette année, la progression des effectifs est importante (19 enfants supplémentaires), notamment en maternelle. Avec 49 enfants constatés dans une classe à cette rentrée 2009 pour un seul enseignant, les conditions d'encadrement pédagogique ne nous paraissent pas satisfaisantes.

Rappelons que la demande répétée de création d'un deuxième site bilingue à Guichen, au Sud de Bruz avait été repoussée au motif qu'il était nécessaire de renforcer Bruz dans un premier temps. En 2008, 8 familles de Guichen et 7 de Laillé, commune voisine de Guichen, ont donc fait l'effort de scolariser leur enfant sur Bruz, répondant ainsi aux voeux de l'Inspection.

En conséquence, le Conseil régional de Bretagne demande :

- à Monsieur le Recteur d'Académie de bien vouloir reconstruire la décision prise en mettant à la disposition de l'école Jacques Prévert de Bruz un deuxième poste bilingue français-breton.
- à Monsieur le Préfet de Région de mettre rapidement en place le comité de suivi, prévu dans la convention spécifique au Contrat de projets Etat-Région 2007-2013 relative à la transmission de la langue bretonne et au développement de son usage dans la vie de tous les jours.

**Avis des commissions 1 et 4 :**  
**En commission 1 : Approuvé à l'unanimité**  
**En commission 4 : Approuvé à l'unanimité**